Département du Jura
Canton de Morez
COMMUNE DES ROUSSES

Arrêté n° 25167

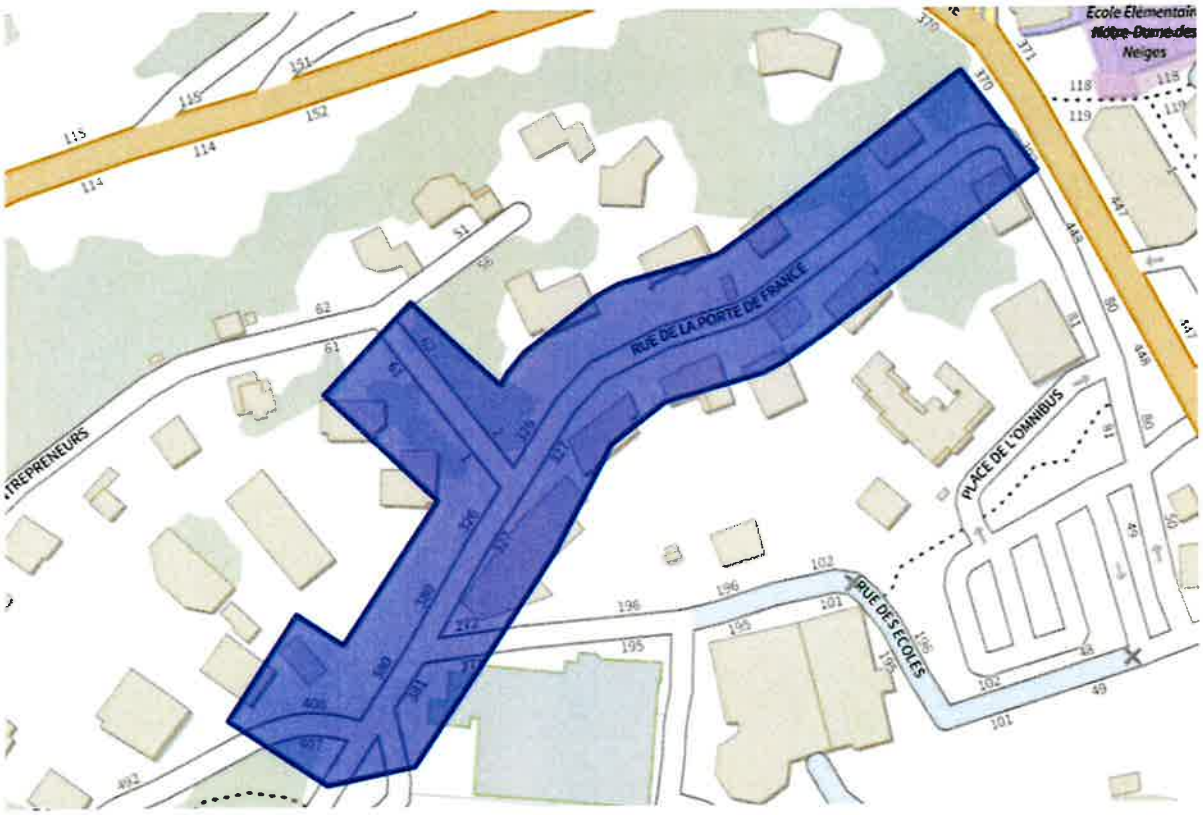
ARRETE DU MAIRE

Le Maire des Rousses,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212.2 à L.2213.1 ;
Vu le Code de la Route ;
Vu le Code de la voirie routière ;
Vu la Circulaire n° 86.230 du 17 juillet 1986 relative à l'exercice des pouvoirs de police par le Maire, le Président du Conseil Général et le représentant de l'Etat dans le Département en matière de circulation routière ;
Vu les travaux d'enfouissement des réseaux, route Porte de France, effectués par la société GASQUET – représenté par M. Maxime REYNIE – 14, avenue de Lattre de Tassigny – 71700 TOURNUS, pour le compte du SIDEC, **à compter du 06 octobre 2025 pour une durée de 60 jours.**

ARRETE DE CIRCULATION ALTERNÉE POUR TRAVAUX

Article 1 :
La société GASQUET est autorisée à réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux, route Porte de France – 39220 LES ROUSSES, pour le compte du SIDEC, **à compter du 06 octobre 2025 pour une durée de 60 jours.**



Article 2 :
La circulation des véhicules sera alternée manuellement, sur la route Porte de France. La vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h.

.../...

Publié le : 30/06/2026 10:43 (Europe/Paris)
Collectivité : Les Rousses
https://www.mairielesrousses.fr/documents_administratifs/66969

Article 3 :
Pendant cette même période, le stationnement et le dépassement des véhicules sera interdit dans la voie ou les parties de la route Porte de France.

Article 4 :
La signalisation réglementaire sera mise en place par la société GASQUET.

Article 5 :
Monsieur le Maire des Rousses, Madame la Directrice générale des services, Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie, le Policier Municipal et le Responsable des Services Techniques communaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la société GASQUET.

Fait aux Rousses, le 23 septembre 2025
Le Maire,



Christophe MATHEZ

Publié le : 30/06/2026 10:43 (Europe/Paris)
Collectivité : Les Rousses
https://www.mairielesrousses.fr/documents_administratifs/66969